



26.05.2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

«Business as usual» chez Socfin malgré la crise du Corona ?

Le groupe agroindustriel, qui est géré depuis la Suisse, est appelé, lors de son assemblée générale, à mettre un terme aux conflits fonciers.

Zurich/Genève, le 26 mai 2020 - Socfin, un groupe multinational actif dans la production d'huile de palme et de caoutchouc, tiendra son assemblée générale aujourd'hui mardi 26 mai. Ce groupe n'est guère connu ; il est enregistré au Luxembourg et est géré depuis son centre opérationnel de Fribourg, en Suisse. Lors de cette assemblée générale, près de 40 organisations de la société civile basées en Suisse, en Belgique, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, au Cameroun, au Congo, au Liberia, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Nigeria et aux États-Unis, ainsi que des organisations internationales, appellent le groupe à mettre un terme aux conflits fonciers dans les pays où il opère, à y respecter les droits humains, du travail et de l'environnement et à mettre un terme aux poursuites pour diffamation.

Cette année, 20 millions d'euros seront distribués aux actionnaires et administrateurs sur un bénéfice net de 30 millions d'euros, alors que des milliers de personnes travaillant dans les plantations du groupe sont directement touchées par la crise du Coronavirus. Les communautés locales dénoncent les licenciements, les congés forcés non payés et l'absence de protection adéquate contre le virus. Les effets de la crise du Corona exacerbent les difficultés de la population locale causées par la perte de terres cultivées : perte de sécurité alimentaire, revenus faibles et précaires sur les plantations et pollution de l'environnement.

Dans certains pays, il existe de graves conflits fonciers non résolus concernant des plantations gérées par Socfin. Un processus de médiation a été lancé au Cambodge et un autre est prévu en Sierra Leone. Des dommages environnementaux et des actes de violence contre les femmes sur et autour des plantations sont signalés dans différents pays. En Sierra Leone, [un rapport officiel](#) témoigne de déficiences de l'État et de l'entreprise concernant les droits fonciers, la pollution de l'environnement et les conditions de travail.

FIAN Suisse attend notamment des autorités fédérales suisses qu'elles incitent la direction opérationnelle à Fribourg à travailler de manière active, constructive et transparente à la résolution de ces conflits fonciers, à garantir, notamment dans le contexte du Coronavirus, des emplois sûrs du point de vue sanitaire et financier, et à cesser de mettre la société civile sous pression par des poursuites judiciaires.

- ▶ la déclaration des organisations de la société civile : (voir en annexe)
- ▶ le [rapport officiel de la Sierra Leone](#)
- ▶ le site de FIAN Suisse : fian-ch.org/fr/
- ▶ informations complémentaires : Michael Nanz, coprésident, 076 420 85 04, michael.nanz@fian-ch.org